

## La Société Botanique de France soutient la recherche.

La Société botanique de France souhaite soutenir et financer des travaux de recherche en 2014, pour un montant global de 4500 euros. Cette somme comprend un don de 500 euros en mémoire de Henriette Gaugy-Gentet, fille de paysan n'ayant pu faire d'études. Pour cette raison, les candidatures féminines et celles des plus jeunes botanistes sont très fortement encouragées.

Cette somme sera attribuée à un ou plusieurs projet(s) couvrant l'année 2014, et ne comprend ni salaire, ni indemnité de stage. La sélection des projets sera faite par un comité réunissant des membres de la société qui se sont engagés à ne pas participer à l'appel d'offre.

### Thématiques d'étude et critères de choix

Tous les travaux portant sur la botanique sont finançables, quelle que soit leur répartition géographique, s'ils sont réalisés par des amateurs francophones ou des chercheurs travaillant dans des institutions à tutelle(s) française(s). Les travaux de physiologie, évolution et phylogénie, interaction biologique, culture, dynamique et génétique des populations, etc. sont tous bienvenus si leurs(s) modèle(s) sont végétaux. Cette année, en lien avec le don Gaugy-Gentet, les candidatures féminines et celles des plus jeunes botanistes sont fortement encouragées.

### Comment poser sa candidature ?

Assurez-vous d'abord que votre projet répond aux critères ci-dessus, et qu'il est vraiment lié à une action de recherche. Envoyez par mail avant le lundi 3 février 2014 **un court dossier en français exclusivement** comprenant :

- 1- Un titre court et un résumé de 100 mots maximum ;
- 2 - Les noms, adresses physique et électronique du porteur de projet (ainsi que des équipes des personnes liées, si elles sont dans une équipe différente), sur la même page que le résumé ;
- 3 - Le *curriculum-vitae* concis (une page maximum) du porteur de projet, incluant ses titres universitaires et naturalistes, ses travaux passés. Dans le seul cas d'un porteur de projet ayant un poste de chercheur ou d'enseignant-chercheur, joindre une liste sélectionnée de ses 4 principales publications (notamment, dans des revues internationales indexées) ;
- 4 - Le projet en une page et demi maximum (si figures, une page supplémentaire maximum) ;
- 5 - Une note expliquant la faisabilité sur une année dans le contexte scientifique et/ou personnel du porteur de projet, en une demi page maximum. On indiquera sur deux autres demi pages (1) les éventuels autres financements (hors salaires) disponibles pour ce projet, et (2) les postes de dépense pour lesquels le financement est sollicité ;
- 6 - Les retombées attendues (une demi-page maximum).

La soumission des dossiers est dématérialisée. Ceux-ci devront être adressés **avant le 3 février 2014** en un seul et unique fichier au format .pdf, de taille inférieure à 5 mégaoctets, et par e-mail exclusivement à Christiane LICHTLÉ, [christianelichtle.contact@gmail.com](mailto:christianelichtle.contact@gmail.com) (aucune question ne sera reçue à cette adresse électronique). Seuls les dossiers conformes au descriptif ci-avant seront examinés. Un accusé de réception au reçu du dossier sera envoyé au porteur de projet, puis une réponse de la Société viendra, au début du mois de mars suivant.

### Note importante

Les bénéficiaires d'un financement s'engagent, l'année de la fin de leurs travaux, à faire une conférence lors d'une réunion de la Société botanique de France et à publier une note de résumé, ou un article plus long, dans *Acta Botanica Gallica* ou le *Journal de Botanique*. Ils devront aussi remercier la Société botanique de France et le don Gaugy-Gentet, lors de leurs exposés et sur leurs posters concernant les travaux financés (par exemple, en utilisant le logo disponible auprès de la société), ainsi que dans leurs publications.